Liminaire



CSA de réseau Insee 11/03/26

Sujets abordés :

LDGI des mobilités – LDGI des promotions – Moyen terme Insee – Intelligence artificielle (IA)
Répartition des travaux, mobilités, parcours carrière DG / DR – Fins de carrière – Développement durable

Déclaration liminaire lue par les élus CFE-CGC de l'Insee en ouverture de la réunion du Comité social d'administration (CSA) de réseau plénier du 10/03/26

« Monsieur le Président,
Mesdames et messieurs les membres du CSA de réseau de l'Insee,

Vous sollicitez aujourd'hui notre avis sur une révision des **lignes directrices de gestion de l'Insee, les « LDGI », concernant les mobilités mais aussi les promotions**.

Sans anticiper nos votes, qui dépendront comme il se doit des discussions de ce CSA, nous tenons à souligner la qualité du dialogue sur ces sujets-là, dialogue concrétisé par le groupe de travail (GT) du 20 janvier dernier.

Concernant les LDGI des mobilités, nous prenons acte que l'administration a intégré plusieurs de nos demandes dans le texte qui doit être voté ce jour. Nous en sommes satisfaits.

Concernant les LDGI des promotions, Nous avions décidé collectivement de procéder à une adaptation rapide et minimale, afin de mettre au plus vite les LDGI des promotions en conformité avec le nouveau cadre réglementaire, concernant bien sûr le passage au corps des Insed pour les administrateurs et inspecteurs généraux, mais aussi la fin du Y pour les attachés statisticiens et un sujet concernant les contrôleurs.

Nous demandons aujourd'hui des garanties de la part de l'administration sur le fait que les critères directionnels, notamment ceux concernant le passage au 2e grade d'ingénieur, soient discutés préalablement en GT et que le texte correspondant de ces LDGI soit modifié pour tenir compte du dialogue social. Un GT est programmé au mois du juin prochain, nous voulons seulement l'assurance que ce sujet sera discuté.

Le second sujet que nous souhaitons aborder lors de cette déclaration liminaire concerne le « Moyen terme » de l'Insee. Nous savons que des pilotes ont été désignés et que la phase de brainstorming se déroulerait entre mars et mai-juin 2026, si nous avons bien compris. Elle viendrait donc d'être lancée. Il nous semble qu'une information des organisations syndicales serait utile, ainsi qu'une association aux réflexions et au processus. Les syndicats représentatifs du personnel ont sûrement des points de vue pertinents et légitimes en regard de leur rôle institutionnel.

En particulier, et sans viser l'exhaustivité lors de cette déclaration, la CFE-CGC Insee souhaite vous interpeller aujourd'hui sur plusieurs sujets qui semblent incontournables.

Tout d'abord, les **conséquences multiples et sûrement profondes de l'utilisation de l'intelligence artificielle** devraient constituer une thématique structurante du moyen terme car elles vont toucher l'organisation du travail, le contenu des métiers et la structure des équipes. Des conséquences en termes de rythme de travail sont également très probables et déjà perçues. L'IA rend peut-être plus rapide et plus efficace mais nous doutons que les marges dégagées permettront à ceux qui étouffent de souffler un peu. La soutenabilité humaine, la sobriété, devraient être au coeur de la réflexion.

La CFE-CGC Insee s'interroge aussi, 10 ans après la réforme territoriale et alors qu'une mission de l'IG est en cours, sur la **répartition des travaux entre la DG et les DR**, sur la capacité de nos établissements à dégager des possibilités de mobilités suffisantes en leur sein, des parcours de carrières, avec des possibilités d'acquisition de compétences variées, de réelles possibilités de reconnaissance aussi, et donc de promotions. Comment tirer le meilleur profit collectif et humain des possibilités de travail distanciel ? Les manques de perspectives offertes dans les plus petits établissements questionnent.

Autre sujet, alors qu'une conférence nationale « travail - emploi - retraite » a été lancée début décembre avec les partenaires sociaux publics et privés, la question des **fins de carrières** nous interpelle. Comment permettre à des agents qui doivent travailler plus longtemps, à tous les niveaux de responsabilité, avec des effectifs amoindris, et des possibilités de substitution réduite, de pouvoir opter pour des fonctions permettant de choisir la bonne transition entre emploi et retraite, en lien avec leur propre parcours ? Si l'on prend l'exemple des encadrants, ont-ils aujourd'hui concrètement la possibilité de bénéficier des dispositifs de retraite progressive ? Pour nous la réponse est non et nous le déplorons.

Nous souhaiterions aussi une réflexion spécifique sur le rôle de l'Insee dans la problématique du **développement durable**. Nous pensons que l'Insee, qui a la main libre sur sa politique de diffusion, ne l'oublions pas, peut et doit aller encore plus loin et passer d'une communication sur le développement durable via un blog conçu pour, « contribuer à alimenter le débat public » à une communication conjointe la plus systématique possible entre les indicateurs économiques et les indicateurs de développement durable. Nous saisissons ce moment pour rappeler que nous soutiendrons les évolutions de fond de l'Insee en ce sens.

Sur tous ces sujets et sur d'autres, nous souhaiterions être associés aux réflexions du moyen terme, en tant que syndicat représentatif des personnels, et nous regrettons, alors que l'opération est déjà lancée, de ne pas l'avoir été jusqu'ici.

Merci de votre attention. » ■

Les représentants CFE-CGC présents au CSA :
Jean-Philippe de Plazaola – Sébastien Chéron